



BULLETIN n° 159 - Octobre 2019

ACTIVITÉS DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

MANIFESTATIONS

FÊTE DE LA SCIENCE : DIMANCHE 13 OCTOBRE AU VERGER NOZERAN

Le verger sera ouvert aux **visites libres** de 14h à 18h.

Le verger conservatoire Nozeran est situé en face du bâtiment 360 du Campus (dans la vallée). Des panneaux explicatifs sur "l'entretien d'un verger au naturel" sont disséminés dans le verger.

Présentation historique et principes d'entretien (taille, éclaircissage, soins), reconnaissance des variétés, conservation des fruits.

La préparation de ces deux journées demande beaucoup de travail : cueillette des pommes, tri, étiquetage, mise en place des panneaux dans le verger...Tout ce que nous vous proposons repose sur le bénévolat : cela signifie le partage des activités qui ne doivent pas toujours reposer sur les mêmes adhérents !

MARCHÉ DE NOËL ... malheureusement sans l'Association Bures Orsay Nature !

Habituellement le travail des bénévoles du verger nous permet d'y proposer les pommes, les coings et les kiwis qui ont été cueillis.



Cette année, avec des conditions météorologiques désastreuses, la récolte est insignifiante. Nous ne pourrions donc pas tenir notre place habituelle au marché de Noël.

Pour autant, le marché de Noël du CESFO reste un événement important de la vie associative : il aura toujours lieu à une date non connue à ce jour au **bâtiment 338**, de 11h à 15h.

SORTIE NATURE

Jeudi 10 octobre : découverte du parc de Launay et de la serre botanique.

Le rendez-vous est prévu à 13h45, devant le bâtiment 399 (Maison des Paris-Sudiens, bâtiment à structure extérieure bois, côté Bures-sur-Yvette)

Cette visite ouverte à tous est la **dernière de l'année**, dure environ 2h30.

Un animateur du Service Environnement et Paysages vous guidera.

SEJOUR ORNITHOLOGIQUE EN CAMARGUE

Du 14 au 18 novembre 2019, un groupe de 16 adhérents séjournera à Salin de Badon, au bord de l'étang du Vaccarès.

Un peu d'histoire : la Réserve Naturelle Nationale de Camargue a été créée en 1927 et classée comme telle en 1975 ; gérée par la SNPN, elle couvre 13 200 ha au cœur de la Camargue. Son vaste territoire d'un seul tenant, situé sur les communes des Saintes-Maries-de-la-Mer et d'Arles (Bouches-du-Rhône), bénéficie d'une protection intégrale.

Elle fait partie des plus grandes réserves de zones humides d'Europe. Et elle est d'ailleurs reconnue comme étant une **zone humide d'importance mondiale** selon la convention de Ramsar.

Les milieux : la majeure partie de la Réserve se situe dans la Camargue laguno-marine. 94 % de sa surface est constituée de lagunes et baisses (étangs permanents ou temporaires), et de sansouires et prés-salés (étendues salées de salicornes, soudes, saladelles, etc.). La majorité de ses habitats est d'ailleurs considérée comme Habitats Prioritaires par la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.

Sur le littoral de la Réserve, la large plage de sable, régulièrement recouverte par les eaux marines, est bordée par un système dunaire important, soumis aux vents violents qui remodelent en permanence son profil.

Isolées dans les sansouires, les pelouses méditerranéennes xériques (arides en permanence) s'installent sur des petites dunes fossiles arasées adaptées aux sécheresses estivales prolongées : les montilles.

Présentes en moins grande proportion et principalement sur le Bois des Rièges, des dunes à genévriers de Phénicie présentent des boisements multi-centenaires.

Une partie fluvio-lacustre est également présente et localisée à l'est de la Réserve, sur des bourrelets alluviaux laissés par d'anciens cours du Rhône. Y sont présents des forêts galeries à peupliers blancs et tamaris, des roselières, des marais doux et des mares temporaires.



L'originalité et l'intérêt patrimonial international de la Réserve naturelle nationale de Camargue réside dans la diversité de ses habitats et des espèces qui les occupent, et en particulier pour ce séjour...les oiseaux (!). Le patrimoine archéologique, moins connu, est néanmoins tout aussi intéressant.

Les oiseaux : parmi les 285 espèces recensées, dont 23 revêtent une importance internationale sur les 269 d'intérêt patrimonial : Grèbe à cou noir, Spatule blanche, Flamant rose, Canard chipeau,

Talève sultane, Foulque macroule, Grue cendrée, Aigle criard, Gravelot à collier interrompu, Bécasseau cocorli, Courlis cendré, Goéland railleur, Sterne naine, Sterne caugek, Hibou des marais, Pipit rousseline, Gorgebleue à miroir, Fauvette à lunettes, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Pie-grièche à tête rousse, Bruant des roseaux, etc.

Le séjour est complet, une liste d'attente est ouverte...(le séjour est réservé aux adhérents)

CONFÉRENCES (entrée libre)

Mardi 12 novembre 2019 – au 1^{er} étage de la Grande Maison, à Bures sur Yvette à 20h30.

« Les goûts et les couleurs du monde : les tannins, de la plante à l'écologie et à la santé »

Par **Marc-André Selosse**, professeur du Muséum National d'Histoire Naturelle et professeur aux universités de Gdansk (Pologne) et Kunming (Chine).

« Les tannins sont des molécules vitales pour les plantes : elles se défendent ainsi contre les agresseurs, car les tannins sont en général toxiques pour les animaux, mais aussi contre des stress variés. Elles construisent leur bois porteur et leur écorce protectrice avec des tannins. Parce certains de ces tannins sont colorés (flavonoïdes et anthocyanes) et parfois odorants, elles s'en servent pour communiquer avec les animaux, comme les insectes pollinisateurs. Dans les feuilles vieillissantes, des tannins s'accumulent : on leur doit nos automnes colorés ! Arrivés dans les sols à la chute des feuilles, ils y décident de la vie microbienne et de la fertilité des sols. Vous découvrirez la raison d'être des Landes du Connemara !

Mais cette boîte à "outils" des végétaux ne se contente pas de façonner nos écosystèmes : l'homme prélève parmi les tannins, matériaux, colorants, épices, médicaments et en agrmente ses boissons (vin, bière, thé...). Mais pourquoi ajouter des tannins à nos aliments, si effectivement ils sont en général toxiques ? Bonne question... Venez découvrir l'une des plus grandes familles de molécules : plus abondante encore que les protides ou les lipides, et surtout, présente quotidiennement sous vos yeux ! »

Mardi 10 décembre 2019 – salle de conférences de la Bouvêche, à Orsay à 20h30

« Une présentation de la permaculture »

Par **Johann Laskowski**. Architecte-paysagiste et grand promoteur de la permaculture, il a suivi de nombreuses formations qui en font un des experts du sujet. Il se présente :

"Amoureux de mon métier de paysagiste, je me passionne chaque jour pour les ouvertures qu'il recèle, de la terre au territoire, du vivant au vécu. Convaincu du rôle environnementale et sociale qu'il représente, je cherche aujourd'hui à créer un liant fertile entre terroir et avenir, entre le retour à la terre et innovations agroécologiques.

L'avenir est à la réconciliation avec le vivant qui nous entoure et avec ces terres qui nous nourrissent. Un paysagiste a le rôle d'apporter du sens entre nous et la nature, de la proximité entre notre alimentation et nos sols."

LES RANDONNÉES

ABON n'est pas l'organisateur des randonnées !

Pour toutes demandes : randoliberte91@gmail.com

Tous les détails sur <https://sites.google.com/site/randolib91/>

Dimanche 6 octobre, Morainvilliers - Bazemont ; 17 km avec Denis

Dimanche 20 octobre, Bouville - Puisselet le Marais ; 17 km avec Michel

Dimanche 3 novembre, Forges les Bains - Vaugrigneuse ; 17 km avec Jean-Claude

Dimanche 17 novembre, Coulée verte de Châtillon à Orsay ; 18 km avec Geneviève et Solange

Dimanche 8 décembre (matin), Saulx les Chartreux ; 11 km avec Monique

Présentation du programme "Sauvages de ma rue"

À voir aussi sur cette page -> <https://sauvagesdemarue.mnhn.fr/>

C'est un programme de science citoyenne : à la fois un projet pédagogique animé par l'association Tela Botanica, et un projet scientifique du laboratoire CESCO, du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle.



Une biodiversité à découvrir dans vos villes [Photo Bernard Faye | © MNHN].

La qualité de vie des citoyens dépend aussi de la qualité de leur flore

Les villes concentrent sur des surfaces restreintes une grande proportion de citoyens et une nature tout à fait particulière. Cette biodiversité, à travers les services qu'elle rend, est indispensable à la vie des citoyens : elle tempère les îlots de chaleur, elle aide à la dépollution de l'air et de l'eau, à la détoxification des sols... Elle offre également à certains citoyens leur seule relation régulière avec la nature. En conséquence, de son bon état dépend la qualité de vie des citoyens, leur bien-être et même leur santé.

Les chercheurs ont besoin de données sur la ville

Avec l'essor de l'écologie urbaine, l'écosystème urbain est de mieux en mieux connu. À l'échelle de la ville, les espèces présentes, animales ou végétales, sont à peu près répertoriées même si elles restent lacunaires. À une échelle encore plus fine : celle de la rue, les listes d'espèces n'existent pas. Pourtant, ces données sont indispensables pour comprendre comment les « brèches urbaines » : pieds d'arbres, espaces engazonnés..., les structures urbaines et les modes de gestion influent sur la qualité de la biodiversité.

Participer au programme Sauvages de ma rue

Le programme Sauvages de ma rue a pour but de permettre aux citoyens de reconnaître les espèces végétales qui poussent dans leur environnement immédiat, les plantes qu'ils croisent quotidiennement dans leur rue, autour des pieds d'arbres, sur les trottoirs, dans les pelouses... Même s'ils n'ont aucune connaissance en botanique, grâce à l'utilisation des outils très simples mis à leur disposition, ils peuvent faire la liste des espèces qui poussent dans leur rue et envoyer leurs données aux chercheurs grâce à ce site internet.

Des données pour améliorer la connaissance de la biodiversité

Les données arriveront dans les bases de données du Muséum National d'Histoire Naturelle et de Tela Botanica qui pourront les analyser. Elles permettront d'avancer sur la connaissance de la répartition des espèces en ville et sur l'impact de ces « brèches urbaines » sur la qualité de la biodiversité. Les données pourront éventuellement être fournies aux collectivités désirant en savoir plus sur leur diversité végétale.

L'Espace Naturel Sensible de la Guyonnerie à Bures-sur-Yvette

ENS ?

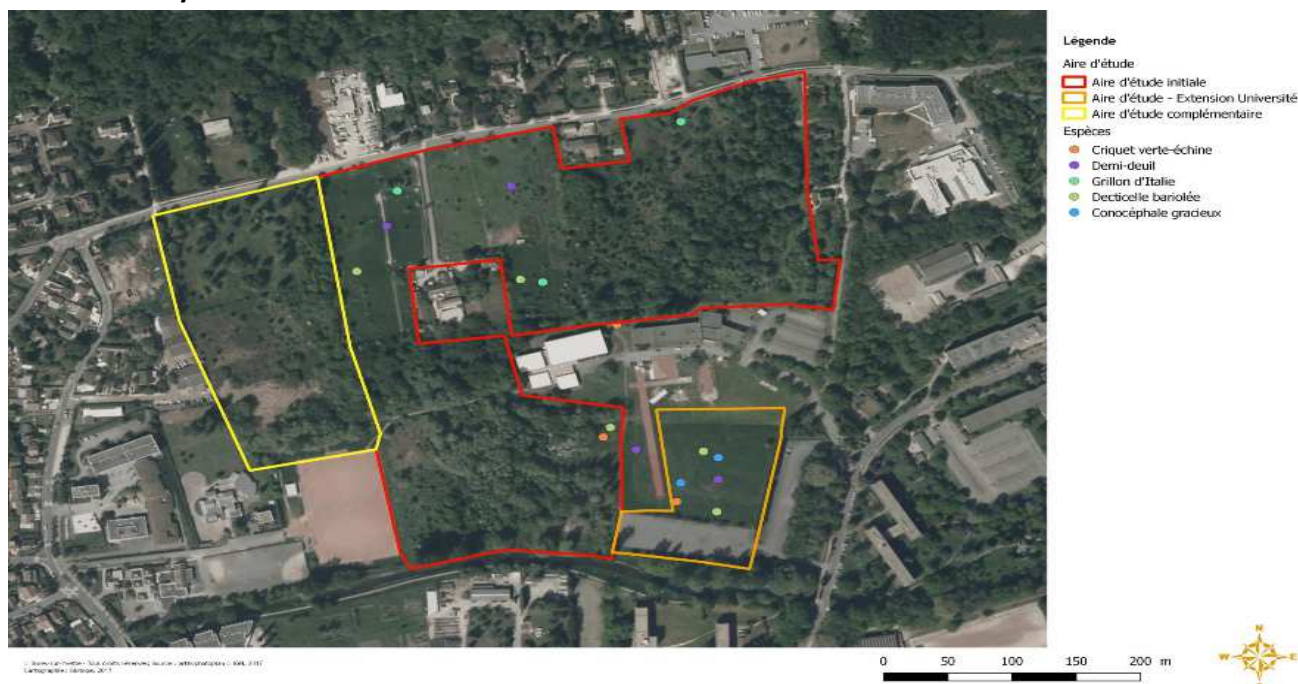
Situé sur la rive gauche de l'Yvette, c'est un espace naturel classé par le département, qui vise à préserver des terrains effectivement ou potentiellement menacés par la pression urbaine.

Ils présentent un intérêt particulier au niveau du paysage, de la flore et de la faune.

À la Guyonnerie, le site, pourtant très anthropisé, occupe une position très favorable à l'accueil d'une belle diversité d'habitats, de plantes et d'animaux.

La double vocation d'un ENS est de préserver des richesses naturelles et de participer à la sensibilisation du public par son ouverture à tous.

L'ENS de la Guyonnerie



La surface totale de l'ENS (bordé de rouge) est d'environ 9 ha depuis la rue de la Guyonnerie jusqu'à l'Yvette. Ces terrains sont classés en zone non constructible (N sur le PLU) depuis 2004 par la commune, à sa demande. Il est recensé comme ENS par le département depuis 2005.

Les surfaces concernées appartiennent à la commune de Bures sur Yvette et à l'Université Paris-Sud. Des inventaires ont été menés en 2016 et 2017 par le bureau d'études Biotopie sur les milieux naturels de l'ENS et à proximité : un diagnostic précis des habitats, de la flore, de la faune, mais aussi du réseau hydrologique, a été réalisé. Situé en fond de vallée et sur un secteur de sources, l'ENS présente en effet un profil très particulier avec des zones humides originales.

Majoritairement couvert de cultures jusque dans les années 1970 puis abandonné, le paysage s'est peu à peu refermé, à l'exception des prairies pâturées par les chevaux entre la ferme et la route de la Guyonnerie. Au bord de l'Yvette, les terres ont été remaniées avec son calibrage et l'apport de remblais issus de la construction de bâtiments du campus. Elles sont aujourd'hui en partie couvertes de saules et de diverses essences arbustives ou arborescentes. Une dépression inondable le long de la rivière voit sa végétation varier entre roselière inondée et friche humide selon les années. En montant vers les sources, les saules sont plus hauts, le boisement est plus dense et cache une ancienne cressonnière utilisée par la ferme mais aujourd'hui presque comblée, la Fontaine des Mortusses. On y trouve une roselière de pente, formation végétale rare dans la région, qui révèle des résurgences. On devine également le passé agricole de la ferme, ses prairies pâturées à l'ouest et une friche arbustive qui se densifie vers l'est.

Vers la forêt ?

C'est indéniable, les anciens vous le diront, la dynamique locale de la végétation tend vers la forêt. Aussitôt une prairie ou une culture est-elle abandonnée que ce sont rapidement des plantes herbacées de plus en plus hautes et denses qui s'installent, puis des arbustes et enfin des arbres. La forêt est le « climax » en Ile-de-France sur les sols riches : le stade ultime. Même si la forêt est riche en espèces, rien ne vaut la variété des habitats pour en renforcer la biodiversité. Les inventaires menés sur l'ENS ont recensé 14 milieux naturels, plus de 200 espèces de plantes, plus de 50 d'oiseaux, des chauves-souris et autres mammifères, des reptiles, des amphibiens, des insectes... De nombreux habitats et espèces sont protégés ou présentent un intérêt patrimonial, et tous contribuent à la biodiversité en Essonne. Laisser le site se boiser, c'est perdre localement toutes les espèces qui ne vivent pas en forêt !

Un plan de gestion

Le bureau d'études Biotopie, en partenariat avec la commune de Bures-sur-Yvette et l'Université Paris-Sud, propriétaires des terrains, a donc établi un plan de gestion sur 5 ans (2019-2023). Il vise à restaurer certains milieux d'intérêt, à favoriser la circulation de l'eau et à aménager un sentier pédagogique. Ainsi, après des travaux de coupe et de débroussaillage sur certaines parcelles, les sentiers seront sécurisés et équipés pour accueillir le public. Quelques secteurs resteront inaccessibles pour préserver les habitats et les espèces sensibles, mais l'ensemble des points d'intérêt sera équipé de panneaux explicatifs. Le plan de gestion détaille par secteurs les actions à mener, sur quelles périodes et leur coût estimé. Sur l'ensemble des 5 années, des actions de restauration, d'aménagement puis de gestion seront ainsi menées de façon coordonnée, pour un coût prévu de 263 000 € environ. Le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Départemental de l'Essonne et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, devraient apporter leur soutien à ce plan, pour un montant pouvant atteindre 190 000 €. Ainsi, il resterait 73 000 € à financer par les deux propriétaires des terrains d'ici 2023.

Restauration et gestion

Un des intérêts de l'ENS de la Guyonnerie réside en la mosaïque d'habitats recensés : prairies, friches, fourrés, roselières, végétation spécifique aux sources, boisements (saules, aulnes, frênes, ormes, chênes) ... L'imbrication d'autant de milieux sur une si petite surface est à la fois un atout et une difficulté.

Le premier travail est de conserver cette diversité en stoppant l'extension des arbres et des arbustes, voire en les coupant à certains endroits. Les ronciers et les fourrés, qui s'étendent rapidement, doivent aussi être contenus pour préserver les espaces ouverts. Les coupes sont alors sélectives pour conserver les arbres remarquables, épargner les espèces protégées ou patrimoniales. On profite des végétaux coupés (coupes d'herbacées, de branchages ou de rondins) pour créer des abris pour les hérissons, les reptiles, les insectes.

Le second travail, restaurer et remettre en eau les zones humides, en récupérant l'eau des sources pour la rediriger vers les friches, les boisements et les roselières. Actuellement, des fossés et des buses canalisent l'eau directement vers l'Yvette. Il est prévu de dévier ces flux pour qu'ils restent en surface. Un ru alimenté par les sources traverse déjà la partie sud-est. Il doit être régulièrement dégagé des branches tombées pendant l'hiver, mais avec précaution : il abrite une plante patrimoniale et une libellule protégée. C'est à quoi s'emploient des bénévoles depuis quelques années. Une menace pèse toujours sur la roselière de pente et l'alimentation en eau du site, déjà malmenée par les aménagements réalisés sur le plateau de Saclay.

Mais les parcelles privées au nord-ouest de l'ENS (contour jaune sur la vue aérienne ci-dessus) sont placées sur le trajet des eaux souterraines. Dans ces parcelles, des modifications du sol en profondeur, comme l'important projet de promotion immobilière prévu au PLU de la commune et limitrophe du futur ENS, pourraient perturber fortement ce fragile réseau de sources. Il faut espérer que les décideurs seront conscients de cet enjeu et sauront prendre les bonnes décisions quant à la sauvegarde de ces parcelles : elle est garante de la réussite de la gestion de l'eau sur l'ENS.

Enfin, une fois les milieux remis en état, il conviendra de pratiquer sur le long terme une gestion douce mais efficace des différentes parcelles. Selon la végétation et les objectifs visés, il peut s'agir d'interventions mécaniques, d'actions manuelles ciblées ou même d'éco-pâturage extensif et limité dans le temps (équins, ovins ou caprins). La problématique des espèces de plantes exotiques et envahissantes n'est pas non plus écartée, avec une attention particulière portée à cette menace latente pour la biodiversité.

Accueil du public

La particularité hydrologique de l'ENS nécessite de limiter ou d'interdire l'accès aux zones fragiles. En revanche la plupart des milieux peuvent être parcourus sur des sentiers ou observés depuis des plateformes. Les sentiers existants, et d'autres en cours de sécurisation, guideront le public sur le site. Des panneaux pédagogiques seront installés aux points d'intérêts. Pour compléter cette approche, des sorties de découverte seront guidées par des naturalistes. Depuis des années déjà, des chantiers de bénévoles animés par des associations permettent tous les hivers de participer activement à la restauration et à la gestion des espèces et des milieux. Des ateliers de construction d'abris pour la faune seront organisés, afin que petits et grands participent aux aménagements, pour améliorer la biodiversité du site pour les petits animaux (installation de tas de bois, fabrication et pose de gîtes à chauves-souris, de nichoirs, etc.).

Un patrimoine naturel pour tous

Toute la vallée est occupée par les humains. Toute ? Non, un peuple d'irréductibles sauvages résiste encore et toujours... En préservant la connexion avec le Bois de la Guyonnerie au nord, en redonnant aux zones humides l'eau qu'elles attendent, en mettant en valeur les richesses naturelles de la commune, les acteurs du plan de gestion pourraient bien faire de ce site un petit coin de paradis.

Classé en ENS, ce territoire réserve bien des surprises et recèle une biodiversité discrète. En lui donnant un coup de pouce et en la révélant au grand public, gageons que les actions prévues permettront à tous d'en profiter.

*Cloé Fraigneau
Bernadette Fontanella*

BIBLIOTHEQUE

Revues reçues au 3^{ème} trimestre 2019

- *Le Courrier de la nature spécial 2019*. La nature ordinaire : l'identifier, la rencontrer, la protéger.
- *Le Courrier de la nature*, n° 317, juillet-août 2019. Dossier : Les membracides, insectes munis d'une excroissance appelée « casque ». - Les récifs coralliens. - Le projet Paysan de nature : concilier agriculture et nature sauvage.
- *Salamandre*, n° 253 août-sept 2019. Dossier : De toutes les couleurs. - Le figuier et la fauvette. - Coup de chaud sur les glaciers.
- *Salamandre*, n° 254 oct-nov 2019. Dossier : Du réseau sous le chapeau (des champignons) : plongée au cœur du fabuleux web des bois. - Le figuier et la fauvette. - Coup de chaud sur les glaciers. - Les fleurs amoureuses.
- *Salamandre miniguide*, n° 99 : Les champignons des bois.
- *La Garance voyageuse*, n° 127 automne 2019. Dossier : Hugo de Vries cofondateur de la génétique. - La flore des Dames de Genève, patrimoine artistique et botanique. - La botanique dans l'expédition La Pérouse de 1785 à 1788. - Domaine du Rayol : le jardin des Méditerranées. - Une histoire d'arnica dans les Vosges. - Le robinier. - Utilisation des herbiers.
- *Insectes*, n° 193 2^{ème} trim. 2019 : Les bourdons et leur élevage. - Les insectes ingénieurs (3). - Quelques mouches familières. - La chrysope verte.
- *L'Oiseau mag*, n° 135 été 2019. Dossier : Vivre avec la nature. - La rainette méridionale.

Adresse postale :

Association Bures-Orsay-Nature, Université Paris-Sud, bâtiment 304, 91405 Orsay Cedex

Adresse de la permanence et de la bibliothèque :

Près du seul feu tricolore du campus : bâtiment 308, 1^{er} étage, bureau 3110

Horaires de la permanence : les mardis et mercredis de 12h30 à 14h (sauf vacances scolaires)

Téléphone aux heures de permanence : 01 69 15 45 68

<http://www.abon91.org/>

Association loi 1901 déclarée en préfecture de Palaiseau le 26/10/1970

Adhérente à l'UASPS (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes),
à IDFE (Ile-de-France-Environnement), à FNE (France Nature Environnement) et à la LPO et l'

Adhésions et cotisations :

La cotisation est valable pour l'année civile, **de janvier à décembre**. L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin trimestriel et donne accès aux activités, dont celles du verger et aux sorties nature.

Certaines sorties demandent une participation aux frais.

Cotisation : 15 € ; étudiant : 7 € ; cotisation familiale : 15 € plus 9 € par adhésion supplémentaire

Membre bienfaiteur : à partir de 20 €.

Accès libre aux non-adhérents pour les conférences organisées à Orsay et à Bures-sur- Yvette.